

De : [ACCES INFORMATION](#)
À : [REDACTED]
Objet : RE: [REDACTED] - Demande d'accès à l'information - Signalement RACJ
Date : 11 avril 2023 14:05:27
Pièces jointes : [FICHE 10514.png](#)
[Photo 1 - 10514.jpg](#)
[Plainte 10514.pdf](#)
[RE Signalement 10514 - racj.plainte@racj.gouv.qc.ca_caviarde.pdf](#)
[RE Signalement 10514 - racj.plainte@racj.gouv.qc.ca-2.pdf](#)
[RE Signalement 10514 - racj.plainte@racj.gouv.qc.ca-3.pdf](#)
[Signalement 10514 - racj.plainte@racj.gouv.qc.ca_caviarde.pdf](#)
[Signalement 10514 - TR Règlement d'alcool_caviarde.pdf](#)
[Signalement 10514_caviarde.pdf](#)
[Signalement 10514-2.pdf](#)
[SUIVI DES PLAINTES 10514_caviarde.pdf](#)
[TR Signalement 10514 - TR Règlement d'alcool.pdf](#)
[image001.png](#)
[image002.jpg](#)

Maître,

Nous donnons suite et répondons à votre demande d'accès reçue le 31 mars 2023 pour une plainte déposée en 2022 concernant « ROMEO'S SONIC – SELTZER D'INSPIRATION GIN ».

Conformément à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (chapitre A-2.1), nous pouvons vous communiquer les documents ci-joint au courriel. Nous vous invitons cependant à prendre note que certains renseignements personnels et confidentiels ont été caviardés conformément aux articles 23, 24, 53 et 54 de la Loi sur l'accès.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Alexandre Michaud, tech. en droit | RACJ | Accès à l'information | 1, rue Notre-Dame E., Mtl (Qc) H2Y 1B6 |
Tél. : 514 864-7225, poste 22009 | alexandre.michaud@racj.gouv.qc.ca | www.racj.gouv.qc.ca

No. de dossier: 1001 Permis: BR001 Nom: LA BRASSERIE LABATT LIMITÉE

No. permis: BR001 Type permis: Brasseur

Catégorie permis :

Établissement: LA BRASSERIE LABATT LIMITÉE

Agent:

Adresse : 50, AVENUE LABATT

Municipalité : MONTRÉAL Région adm. : MONTREAL

Province: QUÉBEC Code postal : H8R 3E7

Capacité: No. étab:

Permis alcool:

Période de validité: Du: 2021-10-01 Au: 2022-09-30 Date première émission: 1964-11-30 Date dernière émission: 2016-12-21

☐ Danse ☐ Spectacle ☐ Projection ☐ Consommation sur place ☐ Terrasse ☒ Volume des ventes supérieur à 200 000 hl

Particularités: Permis de brasseur

d'exploitation: 2016-12-21 changement de titulaire de SCS à Limitée
4e émissionStatut: ☒ En attente ☒ Émis ☐ Révoqué

Date du statut: 2021-08-06

Bière

Ajouter

Retirer

Historique du permis(validité du/au)

2020-10-01 2021-09-30

2019-10-01 2020-09-30

2018-10-01 2019-09-30

2017-10-01 2018-09-30

2016-10-01 2017-09-30

No. permis	Type permis	Établissement	Adresse	Municipalité	Statut	Excel
BR001	Brasseur	LA BRASSERIE LABATT LIMITÉE	50, AVENUE LABATT	MONTRÉAL	Émis	



12
CANETTES
EFFILÉES

romeo's
SONIC

SELTZER D'INSPIRATION GIN

CAISSE MIXTE

4,0% alc./vol.
BOISSON ALCOOLISÉE AU MALT



4X
MELON D'EAU
+ HIBISCUS

4X
CONCOMBRE
+ ROSE

4X
PAMPLEMOUSSE
+ ROMARIN

4X
MELON D'EAU
+ HIBISCUS

4X
CONCOMBRE
+ ROSE

4X
PAMPLEMOUSSE
+ ROMARIN

romeo's
SONIC

SELTZER
D'INSPIRATION
GIN

MELON D'EAU
+ HIBISCUS

4g SUCRE | 100 CALORIES
PAR CANETTE (355 mL)

4,0% alc./vol. 355 mL
BOISSON ALCOOLISÉE AU MALT

romeo's
SONIC

SELTZER
D'INSPIRATION
GIN

CONCOMBRE
+ ROSE

4g SUCRE | 100 CALORIES
PAR CANETTE (355 mL)

4,0% alc./vol. 355 mL
BOISSON ALCOOLISÉE AU MALT

romeo's
SONIC

SELTZER
D'INSPIRATION
GIN

PAMPLEMOUSSE
+ ROMARIN

4g SUCRE | 100 CALORIES
PAR CANETTE (355 mL)

4,0% alc./vol. 355 mL
BOISSON ALCOOLISÉE AU MALT

romeo's
SONIC

SELTZER D'INSPIRATION GIN

CAISSE MIXTE

4 g SUCRE | 100 CALORIES
PAR CANETTE (355 mL)

4,0% alc./vol.
BOISSON ALCOOLISÉE AU MALT

12 x 355 mL
CANETTES
EFFILÉES

ALEXANDRE MICHAUD

De: GENEVIEVE MOISAN
Envoyé: 15 septembre 2022 14:15
À: PLAINTES-RACJ
Objet: Plainte 10514

Bonjour Steve,

Concernant cette plainte, une visite d'inspection a eu lieu chez le titulaire le 29 juin, un avis de correction lui a été acheminé le 11 juillet.

Un échéancier nous a été fourni pour l'écoulement des emballages non conforme.

Ils nous ont soumis les étiquettes corrigées le 29 août 2022 par contre, nous ne savons pas encore à partir de quel moment les nouveaux emballages seront utilisés.

Bonne journée

Geneviève Moisan
Inspectrice principale - soutien à l'inspection des fabricants
Direction de l'inspection et des services aux fabricants
Régie des alcools, des courses et des jeux
1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01
Montréal (Québec) H2Y 1B6

Téléphone : 514-240-5957

Avertissement

Ce message est confidentiel et est à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Toute autre personne est, par les présentes, avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.

www.securitepublique.gouv.qc.ca

ALEXANDRE MICHAUD

De: PLAINTES-RACJ
Envoyé: 30 juin 2022 10:31
À: [REDACTED]
Objet: RE: Signalement 10514 - racj.plainte@racj.gouv.qc.ca

Bonjour [REDACTED]

Nous avons bien reçu votre signalement qui fût transféré à un inspecteur pour analyse et traitement.

Nous apprécions le temps que vous avez pris pour nous joindre,

Cordialement,



Steve L Boudreau

Conseiller en gestion des signalements et des plaintes
Direction de la Performance
Régie des alcools, des courses et des jeux

De : [REDACTED]
Envoyé : 27 juin 2022 15:49
À : PLAINTES-RACJ <racj.plainte@racj.gouv.qc.ca>
Objet : Signalement 10514 - racj.plainte@racj.gouv.qc.ca

Choisissez parmi les deux possibilités suivantes, celle qui correspond à l'objet de votre courriel.

Votre nom

Plainte concernant une activité relevant de la compétence de la Régie (dénonciation)

Votre adresse postale

Votre numéro de téléphone

Votre courriel

Votre commentaire ou votre demande de renseignements

Le produit Romeo's Sonic mentionne le mot «GIN» sur l'étiquetage, ce qui contrevient à l'article 8 du Règlement sur les boissons alcooliques à base de bière : En particulier, elle ne doit faire référence à aucune autre boisson alcoolique, de façon à éviter toute possibilité de confusion du produit concerné avec une telle boisson.

Fichier 1

Romes_s_Sonic.jpg

Fichier 2

-

Fichier 3

-

Fichier 4

-

Fichier 5

-

ALEXANDRE MICHAUD

De: MARIE-ANDREE DION
Envoyé: 30 juin 2022 10:01
À: PLAINTES-RACJ
Objet: RE: Signalement 10514 - racj.plainte@racj.gouv.qc.ca

Finalement, les produits Romeo Sonic sont fabriqués chez Labatt : BR001
Le plaignant est bien à l'affût du produit car il n'est pas encore en vente.

Bonne journée

Gérer les permis

No. de dossier:	1001	Permis:	BR001	Nom:	LA BRASSERIE LABATT LIMITÉE	
No. permis:	BR001	Type permis:	Brasseur			
Établissement	LA BRASSERIE LABATT LIMITÉE					
Agent:						
Adresse :	50, AVENUE LABATT					
Municipalité :	MONTREAL	Région adm. :	MONTREAL			
Province:	QUEBEC	Code postal :	H8R 3E7	Municipalité du deuxième établiss		
Capacité:		No. étab:		Région adm. :		
Permis alcool:						
Période de validité: Du:	2021-10-01	Au:	2022-09-30	Date première émission:	1964-11-30	Date derniè
☐ Danse ☐ Spectacle ☐ Projection ☐ Consommation sur place ☐ Terrasse ☒ Volume des ver						
Particularités d'exploitation:	Permis de brasseur 2016-12-21 changement de titulaire de SCS à Limitée 4e émission					
Statut:	☐ En attente ☒ Émis ☐ Révoqué			Date du statut:	2021-08-06	
No. permis	Type permis	Établissement		Adresse		
BR001	Brasseur	LA BRASSERIE LABATT LIMITÉE		50, AVENUE LABATT		

Marie-Andrée Dion | Coordinatrice
Conseillère scientifique et technique
Direction de l'inspection et des services aux fabricants

Régie des alcools, des courses et des jeux
1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01
Montréal (Québec)
tél: [514 864-7225](tel:5148647225) poste 22091
cell: [514-241-6994](tel:5142416994)

De : PLAINTES-RACJ <racj.plainte@racj.gouv.qc.ca>
Envoyé : 28 juin 2022 14:04
À : MARIE-ANDREE DION <marie-andree.dion@racj.gouv.qc.ca>
Objet : RE: Signalement 10514 - racj.plainte@racj.gouv.qc.ca

Hehe ok à demain!



Steve L Boudreau
Conseiller en gestion des signalements et des plaintes
Direction de la Performance
Régie des alcools, des courses et des jeux

De : MARIE-ANDREE DION <marie-andree.dion@racj.gouv.qc.ca>
Envoyé : 28 juin 2022 13:48
À : PLAINTES-RACJ <racj.plainte@racj.gouv.qc.ca>
Objet : RE: Signalement 10514 - racj.plainte@racj.gouv.qc.ca

Je ne réussis pas à trouver qui le fabrique sur internet.
J'ai fait le tour des dépanneurs autour du bureau, je ne l'ai pas vu.

Je vais aller au IGA ce soir et je te reviens avec l'info! 😊

Marie-Andrée Dion | Coordonnatrice
Conseillère scientifique et technique
Direction de l'inspection et des services aux fabricants
Régie des alcools, des courses et des jeux
1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01
Montréal (Québec)
tél: [514 864-7225](tel:5148647225) poste 22091
cell: [514-241-6994](tel:5142416994)

De : PLAINTES-RACJ <racj.plainte@racj.gouv.qc.ca>
Envoyé : 28 juin 2022 10:06
À : MARIE-ANDREE DION <marie-andree.dion@racj.gouv.qc.ca>
Objet : TR: Signalement 10514 - racj.plainte@racj.gouv.qc.ca

Re-bonjour Marie-Andrée,

J'ai reçu ce signalement, pourrais-tu m'envoyer la FICHE du fabricant?

T'enverrai le no du signalement quand il sera enregistré, merci!



Steve L Boudreau
Conseiller en gestion des signalements et des plaintes
Direction de la Performance
Régie des alcools, des courses et des jeux

Avertissement

Ce message est confidentiel et est à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Toute autre personne est, par les présentes, avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.

www.securitepublique.gouv.qc.ca

ALEXANDRE MICHAUD

De: PLAINTES-RACJ
Envoyé: 30 juin 2022 10:27
À: MARIE-ANDREE DION
Objet: RE: Signalement 10514 - racj.plainte@racj.gouv.qc.ca
Pièces jointes: Signalement 10514 - racj.plainte@racj.gouv.qc.ca; FICHE 10514.png; Photo 1 - 10514.jpg; SUIVI DES PLAINTES 10514.docx

Super merci,

Alors voici les documents relatifs au signalement 10514

Bonne journée !



Steve L Boudreau

Conseiller en gestion des signalements et des plaintes

Direction de la Performance

Régie des alcools, des courses et des jeux

De : MARIE-ANDREE DION <marie-andree.dion@racj.gouv.qc.ca>

Envoyé : 30 juin 2022 10:01

À : PLAINTES-RACJ <racj.plainte@racj.gouv.qc.ca>

Objet : RE: Signalement 10514 - racj.plainte@racj.gouv.qc.ca

Finalement, les produits Romeo Sonic sont fabriqués chez Labatt : BR001
Le plaignant est bien à l'affût du produit car il n'est pas encore en vente.

Bonne journée

Gérer les permis

No. de dossier: 1001 Permis: BR001 Nom: LA BRASSERIE LABATT LIMITÉE

No. permis: BR001 Type permis: Brasseur

Établissement: LA BRASSERIE LABATT LIMITÉE

Agent:

Adresse: 50, AVENUE LABATT

Municipalité: MONTRÉAL Région adm.: MONTREAL

Province: QUÉBEC Code postal: H8R 3E7 Municipalité du deuxième établisse

Capacité: No. étab: Région adm.:

Permis alcool:

Période de validité: Du: 2021-10-01 Au: 2022-09-30 Date première émission: 1964-11-30 Date derniè

☐ Danse ☐ Spectacle ☐ Projection ☐ Consommation sur place ☐ Terrasse ☒ Volume des ver

Particularités: Permis de brasseur
d'exploitation: 2016-12-21 changement de titulaire de SCS à Limitée
4e émission

Statut: ☐ En attente ☒ Émis ☐ Révoqué Date du statut: 2021-08-06

No. permis	Type permis	Établissement	Adresse
BR001	Brasseur	LA BRASSERIE LABATT LIMITÉE	50, AVENUE LABATT

**Marie-Andrée Dion | Coordonnatrice
Conseillère scientifique et technique**

Direction de l'inspection et des services aux fabricants
Régie des alcools, des courses et des jeux
1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01
Montréal (Québec)
tél: [514 864-7225](tel:5148647225) poste 22091
cell: [514-241-6994](tel:5142416994)

De : PLAINTES-RACJ <racj.plainte@racj.gouv.qc.ca>

Envoyé : 28 juin 2022 14:04

À : MARIE-ANDREE DION <marie-andree.dion@racj.gouv.qc.ca>

Objet : RE: Signalement 10514 - racj.plainte@racj.gouv.qc.ca

Hehe ok à demain!

**Steve L Boudreau**

Conseiller en gestion des signalements et des plaintes
Direction de la Performance
Régie des alcools, des courses et des jeux

De : MARIE-ANDREE DION <marie-andree.dion@racj.gouv.qc.ca>

Envoyé : 28 juin 2022 13:48

À : PLAINTES-RACJ <racj.plainte@racj.gouv.qc.ca>

Objet : RE: Signalement 10514 - racj.plainte@racj.gouv.qc.ca

Je ne réussis pas à trouver qui le fabrique sur internet.
J'ai fait le tour des dépanneurs autour du bureau, je ne l'ai pas vu.

Je vais aller au IGA ce soir et je te reviens avec l'info! 😊

Marie-Andrée Dion | Coordonnatrice

Conseillère scientifique et technique

Direction de l'inspection et des services aux fabricants

Régie des alcools, des courses et des jeux

1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01

Montréal (Québec)

tél: [514 864-7225](tel:514-864-7225) poste 22091

cell: [514-241-6994](tel:514-241-6994)

De : PLAINTES-RACJ <racj.plainte@racj.gouv.qc.ca>

Envoyé : 28 juin 2022 10:06

À : MARIE-ANDREE DION <marie-andree.dion@racj.gouv.qc.ca>

Objet : TR: Signalement 10514 - racj.plainte@racj.gouv.qc.ca

Re-bonjour Marie-Andrée,

J'ai reçu ce signalement, pourrais-tu m'envoyer la FICHE du fabricant?

T'enverrai le no du signalement quand il sera enregistré, merci!

**Steve L Boudreau**

Conseiller en gestion des signalements et des plaintes
Direction de la Performance
Régie des alcools, des courses et des jeux

Avertissement

Ce message est confidentiel et est à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Toute autre personne est, par les présentes, avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.

www.securitepublique.gouv.qc.ca

ALEXANDRE MICHAUD

De: [REDACTED]
Envoyé: 27 juin 2022 15:49
À: PLAINTES-RACJ
Objet: Signalement 10514 - racj.plainte@racj.gouv.qc.ca
Pièces jointes: Romes_s_Sonic.jpg

Choisissez parmi les deux possibilités suivantes, celle qui correspond à l'objet de votre courriel.

Votre nom

Plainte concernant une activité relevant de la compétence de la Régie (dénonciation)

Votre adresse postale

Votre numéro de téléphone

Votre courriel

Votre commentaire ou votre demande de renseignements

[REDACTED]

Le produit Romeo's Sonic mentionne le mot «GIN» sur l'étiquetage, ce qui contrevient à l'article 8 du Règlement sur les boissons alcooliques à base de bière : En particulier, elle ne doit faire référence à aucune autre boisson alcoolique, de façon à éviter toute possibilité de confusion du produit concerné avec une telle boisson.

Fichier 1

Romes_s_Sonic.jpg

Fichier 2

-

Fichier 3

-

Fichier 4

-

Fichier 5

-

ALEXANDRE MICHAUD

De: PUBLICITE-RACJ
Envoyé: 6 juillet 2022 10:20
À: PLAINTES-RACJ
Cc: MARIE-ANDREE DION
Objet: Signalement 10514 - TR: Règlement d'alcool

Bonjour,
Voici une plainte de [REDACTED] concernant la boisson alcoolique *romeo's SONIC SELTZER D'INSPIRATION GIN*.
Merci et bonne journée,

Miguel Salas

Approbation des messages publicitaires
Direction de l'inspection et des services aux fabricants
Régie des alcools, des courses et des jeux
Tél. : (514) 864-7225, poste 23016
racj.publicite@racj.gouv.qc.ca

Nous avons le souci constant d'améliorer les services que nous offrons. Faites-nous part de votre appréciation en répondant à ce court [sondage](#).

De : [REDACTED]
Envoyé : 5 juillet 2022 23:01
À : PUBLICITE-RACJ <racj.publicite@racj.gouv.qc.ca>
Objet : RE: Règlement d'alcool

Bonsoir M. Salas,

Merci pour votre réponse rapide.
Désolée pour le retard de ma part.

Oui, je vous autorise de transférer le courriel à « PLAINTES » de ma part.
Pouvez-vous m'expliquer les prochaines étapes?
Merci

De : PUBLICITE-RACJ <racj.publicite@racj.gouv.qc.ca>
Envoyé : 4 juillet 2022 12:12
À : [REDACTED]
Objet : RE: Règlement d'alcool

Bonjour [REDACTED],

Pas de changement dans la loi.

Pourriez-vous nous autoriser à transférer le courriel à « PLAINTES » (racj.plainte@racj.gouv.qc.ca) pour faire un suivi approprié?

Merci et bonne journée,

Miguel Salas

Approbation des messages publicitaires
Direction de l'inspection et des services aux fabricants
Régie des alcools, des courses et des jeux
Tél. : (514) 864-7225, poste 23016
racj.publicite@racj.gouv.qc.ca

Nous avons le souci constant d'améliorer les services que nous offrons. Faites-nous part de votre appréciation en répondant à ce court [sondage](#).

De : [REDACTED]

Envoyé : 30 juin 2022 16:58

À : PUBLICITE-RACJ <racj.publicite@racj.gouv.qc.ca>

Objet : Règlement d'alcool

Importance : Haute

Avertissement

Ce courriel provient de l'extérieur de l'organisation. Ne cliquez pas sur des liens ou n'ouvrez pas de pièces jointes à moins de connaître l'expéditeur ou de vous assurer que le contenu est légitime.

Bonjour,

J'ai vu ceci dans le marché pour des boissons alcoolisées (à base de malt – catégorie seltzer).

J'étais sous l'impression que nous n'avons pas le droit d'utiliser les noms de spiritueux (Vodka, gin, rhum) pour des boissons alcoolisée de malt?

Je croyais que c'était uniquement pour les boissons sans alcool?

Est-ce que je me trompe ou bien la loi à changer pour ceci?

Merci de m'éclaircir ceci.

Bon long weekend à vous.

Cordialement,

[REDACTED]

10:02



ROMEOSGIN
Publications



romeosgin

romeo's SONIC

...

LE NOUVEAU SELTZER QUI RÉSONNE.



4 g SUCRE

100 CALORIES

4,0 % alc./vol. 355 mL
BOISSON ALCOOLISÉE AU MALT

La modération
est le meilleur goût.

18+



[REDACTED]

[REDACTED]



Devez-vous vraiment imprimer ce courriel ? Pensons à l'environnement. / Do you really need to print this email? Think about the environment...

Avertissement

Ce message est confidentiel et est à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Toute autre personne est, par les présentes, avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.

www.securitepublique.gouv.qc.ca

[REDACTED]

[REDACTED]



Devez-vous vraiment imprimer ce courriel ? Pensons à l'environnement. / Do you really need to print this email? Think about the environment...

ALEXANDRE MICHAUD

De: PLAINTES-RACJ
Envoyé: 6 juillet 2022 10:36
À: [REDACTED]
Objet: Signalement 10514

Bonjour,

Nous avons bien reçu votre signalement.

Une analyse est en cours présentement à la division des fabricants quant au produit soumis.

Toute suite demeure toutefois confidentielle.

Nous apprécions le temps que vous avez pris pour nous joindre,

Cordialement,



Steve L Boudreau

Conseiller en gestion des signalements et des plaintes
Direction de la Performance
Régie des alcools, des courses et des jeux

De : [REDACTED]
Envoyé : 30 juin 2022 16:58
À : PUBLICITE-RACJ <racj.publicite@racj.gouv.qc.ca>
Objet : Règlement d'alcool
Importance : Haute

Avertissement

Ce courriel provient de l'extérieur de l'organisation. Ne cliquez pas sur des liens ou n'ouvrez pas de pièces jointes à moins de connaître l'expéditeur ou de vous assurer que le contenu est légitime.

Bonjour,

J'ai vu ceci dans le marché pour des boissons alcoolisées (à base de malt – catégorie seltzer).

J'étais sous l'impression que nous n'avons pas le droit d'utiliser les noms de spiritueux (Vodka, gin, rhum) pour des boissons alcoolisée de malt?

Je croyais que c'était uniquement pour les boissons sans alcool?

Est-ce que je me trompe ou bien la loi à changer pour ceci?

Merci de m'éclaircir ceci.

Bon long weekend à vous.

Cordialement,

[REDACTED]

10:02



ROMEOSGIN
Publications



romeosgin

romeo's SONIC

...

LE NOUVEAU SELTZER QUI RÉSONNE.



4 g SUCRE

100 CALORIES

4,0 % alc./vol. 355 mL
BOISSON ALCOOLISÉE AU MALT

La modération
est le meilleur goût.

18+





Devez-vous vraiment imprimer ce courriel ? Pensons à l'environnement. / Do you really need to print this email? Think about the environment...

Avertissement

Ce message est confidentiel et est à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Toute autre personne est, par les présentes, avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.

www.securitepublique.gouv.qc.ca



ALEXANDRE MICHAUD

De: GENEVIEVE MOISAN
Envoyé: 11 juillet 2022 08:50
À: PLAINTES-RACJ
Cc: TUDOR IVASCU
Objet: signalement 10514

Bonjour Steve,

Concernant cette plainte, il y a eu une inspection sur place en date du 29 juin 2022.

Le titulaire a reçu un avis de correction le 7 juillet puisque la mention du mot *gin* fait référence à une autre boisson alcoolique et peut créer une confusion dans l'esprit du consommateur quant à la nature du produit.

L'article 8 de du Règlement sur les boissons alcooliques composées de bière mentionne :

8. *Toute inscription ou illustration apparaissant sur le contenant d'une bière, d'un mélange à la bière ou d'un mélange de bière avec d'autres boissons alcooliques, y compris toute marque utilisée pour distinguer cette boisson alcoolique, doit être conforme et exacte et ne créer aucun risque de confusion ou de méprise dans l'esprit du consommateur, notamment quant à la nature ou la composition de cette boisson alcoolique. En particulier, elle ne doit faire référence à aucune autre boisson alcoolique, de façon à éviter toute possibilité de confusion du produit concerné avec une telle boisson.*

Le titulaire à 30 jours pour se conformer sans quoi il sera convoqué devant les régisseurs.

Bonne journée

Geneviève Moisan
Inspectrice principale - soutien à l'inspection des fabricants
Direction de l'inspection et des services aux fabricants
Régie des alcools, des courses et des jeux
1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01
Montréal (Québec) H2Y 1B6

Téléphone : 514-240-5957

Avertissement

Ce message est confidentiel et est à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Toute autre personne est, par les présentes, avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.

www.securitepublique.gouv.qc.ca

SUIVI DES PLAINTES
SERVICE DES PLAINTES

1 Cette section doit être remplie par le Service des plaintes

Agente responsable :	Steve Louis Boudreau	Numéro de dossier :	BR001
Date de réception :	2022-06-27	Numéro de plainte :	10514
Date de transmission :	2022-06-30	Date de fermeture :	

a Nature de la plainte

Catégorie : Signalement
Sous-catégorie : Fabricants
Objet de la plainte : Non conforme

b Identification du plaignant

Plainte anonyme : ☐

Anonymat demandé : ☐

Confidentiel : ☐
(Personne physique –
Lois d'accès)

c Identification de la partie visée par la plainte

Nom :	LA BRASSERIE LABATT LIMITÉE	
Numéro, rue :	50, AVENUE LABATT	Province : Québec
Ville :	MONTREAL	Code postal : H8R3E7

d Résumé de la plainte

Propos du plaignant:

"Le produit Romeo's Sonic mentionne le mot «GIN» sur l'étiquetage, ce qui contrevient à l'article 8 du Règlement sur les boissons alcooliques à base de bière : En particulier, elle ne doit faire référence à aucune autre boisson alcoolique, de façon à éviter toute possibilité de confusion du produit concerné avec une telle boisson."

e Autres particularités

ALEXANDRE MICHAUD

De: PLAINTES-RACJ
Envoyé: 6 juillet 2022 10:29
À: MARIE-ANDREE DION
Cc: GENEVIEVE MOISAN
Objet: TR: Signalement 10514 - TR: Règlement d'alcool
Pièces jointes: Signalement 10514 - TR: Règlement d'alcool

Bonjour Marie-Andrée,

Voici un 2^{ième} plaignant pour le produit *romeo's SONIC SELTZER D'INSPIRATION GIN*.

J'ouvre pas une nouvelle plainte ; la 10514 (même produit, mêmes propos) est en cours.

J'ai avisé la plaignante que sa plainte est prise en charge.

Bonne journée !



Steve L Boudreau

Conseiller en gestion des signalements et des plaintes

Direction de la Performance

Régie des alcools, des courses et des jeux